

EN DIRECT DE LA MAIRIE

ÉTAT CIVIL :

 **Décès : Le Louroux-Béconnais** : Le 27 septembre : Christian GAGNEUX, Le Chillon, 70 ans.

 **Mariages : Le Louroux-Béconnais** : Maxime LEGENDRE et Hananeh MORADINARAGHI 18 septembre.

RECENSEMENT MILITAIRE : Tous les jeunes nés entre le 1^{er} juillet 2005 et le 30 septembre 2005 (âgés de 16 ans) doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile avant fin septembre 2021. Pour cela, ils doivent se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

URBANISME : *La publication d'une demande d'urbanisme est obligatoire dès sa réception en mairie et ne fait pas office d'accord.*

Le Louroux-Béconnais :

- JUMELET Franck, 5 rue Richard Wagner, réalisation d'un mur clôture ;
- PLOS Alain, 1A route des Foresteries, construction d'une piscine ;
- FAUCHEUX Alain, 32 rue Hector Berlioz, construction d'un abri de jardin et d'une clôture ;
- COQUEREAU Geneviève, 4 A route des Foresteries, division en vue de construire ;
- COQUEREAU Geneviève, 4 A route des Foresteries, création d'un terrain à bâtir à usage d'habitation ;
- LETORT Charline, 26 rue Hector Berlioz, construction d'une maison d'habitation ;

COUPURES D'ELECTRICITE POUR TRAVAUX : Toutes les coupures d'électricité à venir sur la commune sont consultables sur le site internet www.val-erdre-auxence.fr/actualites/coupures-deelectricite/ et affichées dans vos mairies déléguées.

ÉLAGUER POUR FACILITER LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE : Les riverains ont l'obligation d'entretenir arbres et haies afin de garantir un bon dégagement des câbles téléphoniques et permettre que le déploiement de la fibre en aérien (en cours sur la commune) s'effectue dans de bonnes conditions. Les entreprises sont parfois confrontées à des difficultés pour déployer les câbles en aérien. Ces problématiques sont souvent liées aux contraintes d'élagages des arbres/arbustes qui atteignent la hauteur des câbles téléphoniques. Chacun est donc invité à faire le tour de sa propriété (jardin, champ, chemin privé) afin de s'assurer que les câbles téléphoniques ont un passage parfaitement dégagé.

Tous les propriétaires riverains sont invités à prendre connaissance des modalités d'élagage et de la fiche pratique sur www.val-erdre-auxence.fr/actualites/deploiement-de-la-fibre-pensez-a-elaguer/

COVID-19 : Depuis le 9 août, le pass sanitaire est demandé à tous les adultes de plus de 18 ans pour accéder à de nombreux établissements et équipements accueillant du public. À compter du 30 septembre, il sera également demandé pour les mineurs de 12 à 17 ans. Les contraintes de jauges (fixant un nombre maximum de personnes accueillies dans certains lieux ou établissements) ont été allégées et le pass sanitaire est maintenant déployé sur l'ensemble du territoire.

La commune rappelle que **le pass sanitaire est exigé au sein de l'ensemble des salles communales et des équipements sportifs et culturels de la commune (salles de sport, stades de football, piscine, etc.), peu importe le nombre de personnes accueillies et l'activité pratiquée.** Il est également obligatoire lors des événements culturels, sportifs, ludiques ou festifs organisés sur l'espace public ou dans un lieu ouvert au public et susceptibles de donner lieu à un contrôle de l'accès des personnes. Il appartient aux organisateurs de l'événement de procéder au contrôle du pass sanitaire à l'entrée.

SIGNALÉTIQUE POUR LES PROFESSIONNELS LORETAINS : La commune a prévu d'installer des panneaux indiquant les commerçants, artisans et professionnels de proximité dans le centre-bourg du Louroux-Béconnais (Place de l'Église, zone artisanale Saint Laurent et zone artisanale du Vallon). Dans cette optique, tous les professionnels du centre-bourg se sont vus remettre un courrier explicatif et un bon de commande. Les professionnels qui souhaitent apparaître sur ces panneaux et qui n'ont toujours pas déposé le bon de commande accompagné du règlement sont invités à faire le nécessaire auprès de la mairie avant le 15 octobre. Si jamais vous êtes intéressé et que vous n'avez pas reçu le bon de commande, il peut être retiré en mairie.

ENQUETE PUBLIQUE – SRADDET : Préparer très concrètement, dès aujourd'hui, les Pays de la Loire de demain : c'est l'objectif du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SradDET). Attractivité et équilibre des territoires, mobilités durables, préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, adaptation au changement climatique, transition énergétique... Le SradDET vise à dessiner à moyen et long termes les choix d'aménagement pour la région à l'horizon 2050. Jusqu'au 15 octobre 2021, tous les ligériens qui le souhaitent peuvent consulter le projet et apporter leur

contribution à l'enquête publique. Vous pouvez faire part de votre avis dans les lieux d'enquête, par courrier ou directement en ligne sur la plateforme dédiée. Toutes les informations sur www.registredemat.fr/enquetepublique-sraddetpaysdelaloire

ALEOP : Le réseau Aléop propose le **transport à la demande sur Val d'Erdre-Auxence** ! Cette nouvelle offre de transport permet d'effectuer des déplacements de proximité : aller au marché, rejoindre une gare, vous rendre au travail... Son principe est simple, il suffit de réserver ! Un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt « transport à la demande » le plus proche de chez vous et vous permet de rejoindre la gare d'Ingrandes-sur-Loire (pour rejoindre Angers ou Nantes), un arrêt de car des lignes régulières 409 (Angers/Bécon-les-Granits/Candé) et 424 (Angers/Saint-Augustin-des-Bois/Saint-Florent-le-Vieil) ou un pôle de centralité (Le Louroux-Béconnais et Bécon-les-Granits). Les trajets sont possibles au départ des communes de Bécon-les-Granits, Ingrandes – Le Fresne sur Loire, La Cornuaille, Le Louroux-Béconnais, Saint-Augustin-des-Bois, Saint-Sigismond et Villemoisan. Le service fonctionne du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) de 7h à 19h et vous avez la possibilité de faire appel au transport à la demande pour un aller simple, un retour simple, un aller et un retour.

Comment réserver ?

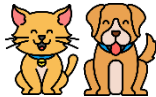
1. Inscrivez-vous en appelant la centrale de réservation au 02 41 22 72 90.
2. Réservez votre transport au 02 41 22 72 90 (du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h) ou par courriel tad49@paysdelaloire.fr au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h (ou le vendredi avant 16h pour un départ le lundi).
3. Le véhicule passe vous chercher à l'heure convenue.

Pour vous présenter ce nouveau service, un stand d'information sera présent sur le marché du Louroux-Béconnais le jeudi 30 septembre de 8h à 12h. Toutes les informations sur www.val-erdre-auxence.fr

PIGEONS : Une campagne de régulation de la population de pigeons va être lancée sur la commune déléguée du Louroux-Béconnais avec le concours du Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (GDON). En effet, la prolifération de ces derniers et leurs déjections posent de gros problèmes de propreté, de salubrité et d'hygiène. Par conséquent, la commune lance un appel aux volontaires : tous les habitants ayant constaté la présence de pigeons chez eux et qui sont disposés à installer des pièges à leurs domiciles sont invités à se faire connaître auprès de la Mairie déléguée du Louroux-Béconnais. Il est important que le lieu visé (grenier, grange, garage, etc.) soit facilement accessible et sans danger pour l'intervenant afin qu'il puisse y installer un piège. L'opération sera réalisée par les bénévoles du GDON.

EDENN - UNE AIDE POUR PLANTER DES HAIES DANS LE CANDEEN : Le Syndicat Mixte Edenn est en charge des questions de qualité des eaux de rivière sur l'Erdre et ses affluents. Cette année, il met en place un programme qui permet aux agriculteurs du bassin Erdre Amont (communes de Candé, Angrie, Val d'Erdre-Auxence, Freigné et Vritz) de faire planter des haies gratuitement avec les travaux entièrement réalisés. Le programme durera deux ans et commence dès cet hiver. Si vous êtes intéressé, contactez dès maintenant Damien JORIGNE : agriculture@edenn.fr ou au 07 88 18 66 29.

RAPPELS POUR LES PROPRIETAIRES D'ANIMAUX :

- **Divagation :** On parle de divagation pour désigner un animal errant (chien, chat, etc.), laissé librement en circulation sans la surveillance de son maître. **Il est interdit de laisser divaguer son animal.** Tout animal errant peut-être capturé et son maître devra alors s'acquitter des frais de capture de 42€ (+ 47€ de supplément si le chien est dangereux) et de garde (16€ par jour et par animal). 
- **Identification de l'animal :** **Tous les chiens âgés de plus de 4 mois et tous les chats âgés de plus de 7 mois doivent obligatoirement être identifiés à l'aide d'un tatouage ou d'une puce** afin de permettre la traçabilité sanitaire de l'animal. Cette identification permet de gérer les actions de prévention et de lutte contre les maladies contagieuses animales. Par ailleurs, **tout chien circulant sur la voie publique, en liberté ou tenu en laisse, doit être muni d'un collier portant les nom et adresse de son propriétaire gravés sur une plaque de métal.**
- **Dans l'espace public :** Sur tous les lieux publics, **les chiens doivent impérativement être tenus en laisse.** Aux abords de leur habitation, ils devront être enfermés dans un enclos approprié pour assurer la sécurité des passants. Si l'animal présente un danger potentiel pour les personnes ou les animaux, le Maire peut, en vertu de son pouvoir de police, demander à soumettre l'animal à une évaluation comportementale afin de déterminer sa dangerosité par un vétérinaire agréé. Si l'animal présente un danger grave et immédiat, des dispositions de prévention seront alors prises pour éviter tout accident.
- **Responsabilité :** La commune rappelle que **le propriétaire d'un animal est responsable des dommages causés par son animal** que celui-ci ait été sous sa garde ou qu'il se soit égaré ou échappé.

RESIDENCE AUTONOMIE LES GENETS : L'Association Siel Bleu accompagne, notamment les personnes en situation de fragilité, depuis 24 ans, dans la pratique d'une activité physique adaptée aux besoins et aux capacités de chacun, et dans le but de rendre la vie quotidienne plus facile. Les salariés de l'association sont des professionnels de l'activité physique adaptée

(diplômé au minimum Bac+3). À La Cornuaille, des cours de « Gym Prévention Santé », ouverts à tous, se déroulent chaque jeudi de 15h à 16h au sein de la résidence autonomie Les Genêts. Ils sont destinés à des séniors de 60 ans et plus, ou des personnes atteintes de pathologies ne leur permettant pas de participer à des séances de gymnastique intensives. Les principaux objectifs de ces séances sont : le maintien et le développement des capacités articulaires et musculaires, l'amélioration de l'équilibre, et le maintien du lien social. Les exercices sont adaptés à chaque personne, et se déroulent toujours dans une ambiance conviviale où règnent la joie et la bonne humeur. Afin de vous présenter au mieux ce nouveau cours, un temps de conférence est prévu le jeudi 7 octobre à 15h à la résidence autonomie Les Genêts.

ASSOCIATIONS

FOYER RURAL DE VILLEMOSAN - SYCTOM : Un appareil électrique en panne, un pantalon trop long, une jupe à raccommoder ou encore un ordinateur un peu lent ? Les bénévoles réparateurs du Repair Café aident à réparer les objets et donnent des conseils avisés pour prolonger leur utilisation (participation libre). Le prochain Repair Café se déroulera le samedi 2 octobre de 9h à 12h à la salle du Moulin de l'Auxence (site camping-piscine de Villemoisin). Pass sanitaire obligatoire. Renseignements : 02 41 77 49 26 (Syctom) - 02 41 35 05 86 (Foyer rural) ou contact@syctomduloirebeconnais.com

KALI SELF DEFENSE : Les entraînements ont repris et se déroulent à la salle de gymnastique le lundi et le jeudi soir de 20h à 21h30 pour les plus de 15 ans. Le lundi est axé sur de la self défense réaliste et le jeudi nous travaillons plus l'aspect de confrontation et le renforcement des aptitudes physiques propres au combat. Pour les jeunes de 10 à 15 ans, rendez-vous le mercredi de 18h à 19h. Encadrement sérieux mais convivial : instructeur depuis 20 ans, pratiquant plusieurs disciplines pendant 30 ans et éducateur sportif déclaré, titulaire de 2 dan. Nos séances sont accessibles à toutes et tous. Venez essayer avec deux séances gratuites et faites-vous votre propre idée ! Renseignements : Cyril au 06 13 75 19 43.

Attention cette année, le club change de nom mais le contenu des séances ne change pas (les papiers administratifs pour cette modification sont en cours). En effet, nos entraînements ont toujours été un mélange d'une multitude d'arts martiaux et de sports de combat. Nous pratiquons du kali mais aussi du kick-boxing, du ju-jitsu, du grappling, du sanda et bien d'autres techniques. Nous considérons que l'efficacité en combat « réel » (en self défense surtout) ne peut être possible que si nous nous préparons à affronter tous types d'adversaires et différents types d'agressions ! Une seule discipline ne détient pas la solution mais plusieurs.

GYM LORETAINE : Soutenez la lutte contre le cancer du sein en venant participer à notre zumba party « Tous en rose » le samedi 9 octobre de 10h à 11h et/ou de 11h15 à 12h15 au complexe sportif du Louroux-Béconnais (salle de basket). 5€ l'entrée sans inscription, entièrement reversés au Comité Féminin 49. Venez nombreux ! Pass sanitaire obligatoire. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter l'association par mail : gym.loretaine@hotmail.fr. Retrouvez toute l'actualité de la Gym Lorétaine sur son site internet www.gymloretaine.fr et sur sa page Facebook @associationgymloretaine

APEL ECOLE NOEL PINOT : L'APEL organise sa prochaine collecte de papiers le samedi 9 octobre 2021 de 9h à 11h. Les collectes sont ouvertes à tous ! Vous pouvez déposer : publicités, journaux, magazines, papiers imprimés, manuels scolaires, cahiers, catalogues, annuaires, livres (non souillés et sans plastique) ... Si vous ne pouvez pas venir déposer, nous pouvons venir chercher les papiers chez vous. Les bénéficiaires permettront de financer des travaux de rénovation de l'école et l'achat de matériel pour les enfants. Pour la sécurité de tous, cette collecte sera organisée dans le respect des gestes barrières et de la distanciation physique. Renseignements : apel.noelpinot@gmail.com ou 06 17 07 56 75.

GIC LA CORNUAILLE :

- Club nature 2021-2022 : Le club nature redémarre sur le site de La Burelière. Les sessions sont programmées les premiers lundi et mardi de chaque période de vacances scolaires. Il concerne les élèves scolarisés en CM1 et CM2 pour l'année scolaire 2021-2022, domiciliés dans la commune et fréquentant l'école de la commune ou scolarisés à l'extérieur. La réunion pour les inscriptions est fixée au lundi 4 octobre à 20h, Maison commune de loisirs. Contact : gerard.cottenceau@orange.fr
- Concours de palets en doublette (laiton sur plomb) ouvert à tous le vendredi 8 octobre 2021 à la salle de sport de La Cornuaille. 6€ par joueur (palets non fournis). Inscription à 19h puis début du concours à 20h. Un lot par équipe. Buvette et restauration sur place. Pass sanitaire obligatoire dès 12 ans. Informations et réservations avant le 30 septembre : gerard.cottenceau@orange.fr

ANIM'AGES : Reprise des cours de tai chi chuan et qi gong à partir du vendredi 1^{er} octobre de 9h30 à 11h au théâtre de La Cornuaille (inscription possible ce jour-là). Les séances sont ouvertes à tous et se dérouleront tous les 15 jours. Renseignements et inscription auprès de Michelle JEMET au 09 65 01 20 72.

BIBLIOTHEQUE DU LOUROUX-BECONNAIS : Livres en fête le dimanche 3 octobre à Saint-Augustin-des-Bois. De 15h à 17h, animations gratuites (ateliers, contes, vente de livres...) et spectacle « Délivrés des livres » à 17h. 4€/personne (+ de 2 ans).

CLUB DES JOYEUX :

- Rencontre du mardi (jeux de société ou pétanque ou marche) le 12 octobre à 14h salle Jeanne Guillot.
- Gym douce le jeudi de 15h à 16h. Inscription sur place : 60€ pour l'année
- Lunch du club le 5 octobre dans la salle Yves Huchet à 12h.
- Journée avec Marie Guerzaille le 15 octobre. Départ à 6h30 à l'abribus.
- Grand concours de belote le 26 octobre à l'espace culturel l'Argerie et après-midi dansant le 2 novembre.

ASSOCIATION DES CONJOINTS SURVIVANTS ET PARENTS D'ORPHELINS (FAVEC 49) : La FAVEC accueille, écoute, informe, accompagne les veuves, les veufs, les orphelins et défend leurs droits. Des rencontres permettent aux veuves et veufs de s'exprimer en confiance sur les émotions et les difficultés rencontrées dans un climat d'amitié et d'entraide. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 02 41 87 57 57 ou par mail favec49@free.fr
Adresse : FAVEC 49 - 10 bis, Rue Belle Poignée 49100 ANGERS Site internet : www.favec.org

DIVERS

CABINET DE SOPHROLOGIE ET COACHING PROFESSIONNEL ET PERSONNEL – « AGIR POUR SA SANTE ET SON MIEUX-ETRE » : Ouverture du cabinet au 17 Rue du Stade Saint-Laurent (Le Louroux-Béconnais). Je vous propose différentes approches afin mieux vivre son quotidien : rééquilibrer et mieux gérer le stress, retrouver de l'énergie, optimiser ses ressources, favoriser la réalisation de projets, accompagner les changements de vie, soutenir le rôle de parents... Titulaire d'un diplôme en sophrologie reconnu RNCP (E-Sophro Nantes) et d'un diplôme universitaire en coaching professionnel (UCO d'Angers), vous pouvez me joindre par téléphone ou par mail pour échanger ensemble sur vos besoins et vos attentes.
Contact : Elina BORDEAU – 06 76 68 32 76 - ebordeau.sophrologie@gmail.com

C DANS L'HAIR : Le salon de coiffure sera fermé pour travaux du mercredi 29 septembre au samedi 9 octobre inclus.

PHARMACIE LORETAINE : L'administration de la dose de rappel contre la Covid-19 est proposée à la pharmacie Lorétaine sur rendez-vous et correspond, pour une partie de la population, à la période de vaccination contre la grippe. La Haute Autorité de Santé recommande de procéder à l'administration concomitante du rappel de vaccin contre la Covid-19 et du vaccin contre la grippe saisonnière dès lors qu'une personne est éligible aux deux vaccinations. À défaut, si elles ne sont pas réalisées simultanément, il conviendra de respecter un délai de 15 jours entre les deux injections (grippe et covid). Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez à contacter la Pharmacie Lorétaine au 02 41 77 41 80.

CABINET DE REFLEXOLOGIE : Besoin de se ressourcer avant l'automne, quelques soucis de santé ou autres ? Pensez à la réflexologie plantaire. La réflexologie plantaire est une médecine douce et naturelle qui permet au corps de libérer les mauvaises "toxines" et ainsi va apporter une détente profonde avec tous ses effets bénéfiques... Pour commencer, un temps d'échange est nécessaire avec vous, afin d'adapter mon soin à vos besoins et vos attentes... Je vous rappelle les bienfaits de la réflexologie : détente profonde et relaxation, réduit les tensions nerveuses et le stress, soulage les douleurs musculaires et articulaires, stimule la circulation lymphatique et sanguine, renforce le système immunitaire, favorise l'élimination des toxines, soulage les migraines, problèmes de constipation, troubles digestifs, problèmes cutanés, dépression passagère, burn out, douleurs dorsales, cervicales, améliore la qualité du sommeil, accompagne pendant la grossesse, accompagne dans les traitements pour soulager les effets secondaires...et bien plus encore. N'hésitez pas à me contacter des renseignements ou pour prendre un rendez-vous au cabinet ou à domicile (dans un rayon de 20km environ). Contact : Marina EOUZAN – Réflexologue certifiée - 4 ter rue d'Angers au Louroux-Béconnais. Téléphone : 07 77 80 07 52 Mail : douxreflex@outlook.fr Site : www.douxreflex.fr

GITE "AUX 3 RUISSEAUX" : Sur la commune déléguée de Villemoisan notre gîte est ouvert toute l'année pour un week-end entre amis, en famille, pour loger des connaissances ou pour passer des vacances en Anjou. Au calme, dans un petit hameau, au départ de plusieurs chemins de randonnées, vous trouverez un gîte tout confort pour 8 personnes : 3 chambres, 2 salles d'eau, 2 WC. Une cuisine entièrement aménagée avec un maximum d'équipements vous permettra de concocter de bons petits plats à déguster dans la pièce de vie alliant charme de l'ancien et confort moderne. La propriété est entièrement fermée et dispose d'un terrain de 600 m² ainsi que d'une terrasse orientée ouest. Retrouvez toutes les photos et tous les détails du gîte sur www.aux3ruisseaux.fr. Contact : Laurence Crocherie et Jean-Marie Binaud - aux3ruisseaux@orange.fr - 07 88 59 53 31

PROCHAIN FLASH : le mercredi 13 octobre 2021

Dépôt des annonces : fm@val-erdre-auxence.fr / Date limite : le vendredi 8 octobre 2021